

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 15 octobre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/10/15-4/04

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : PERRUSSOT François

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : BONTOUX Jean-Pierre

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : CALVET Jean

OBJET : Modalités de soutien du Département aux missions locales

Au regard de leur mission d'intérêt général en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le Département soutient depuis plusieurs années le réseau des missions locales. Ce soutien a pris la forme d'une subvention de fonctionnement annuelle à hauteur de 10 100 € par mission locale, qui n'était toutefois pas assortie de convention particulière fixant les modalités de ce partenariat. De nouvelles formes de collaboration ont ainsi été travaillées avec ces structures, tant en termes de définition des attentes du Département que des modalités de financement. Il est proposé de conclure une convention avec chacune des missions locales qui en ferait la demande afin qu'elles réalisent le travail spécifique lié à la référence R.S.A. pour les jeunes bénéficiaires.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 1^{er} février 2010, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2010,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

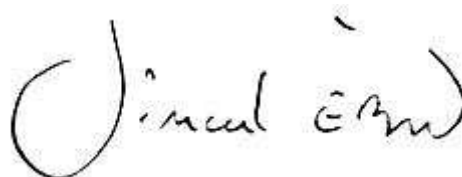
DECIDE

Article 1 : d'approuver les modalités de soutien du Département aux missions locales de Seine-et-Marne, telles que définies dans le projet de convention joint en annexe de la présente délibération.

Article 2 : de déléguer à la Commission permanente l'attribution des subventions aux missions locales qui solliciteront le soutien du Département dans ce cadre.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive, somewhat stylized font.

Vincent ÉBLÉ